

STEPHANIE DE MAGALHAES

Département de L'Indre

Document généré le mardi 02 décembre 2025 à 10:51

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	02/12/25		02/12/25		

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
JOUÉ	Intégrale					

Service : CP**Classification CPV :**Principale : **71600000** - Services d'essais techniques, services d'analyses et services de conseil**AVIS D'ATTRIBUTION****DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental
 Place de la Victoire et des Alliés
 SMGP
 BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX
 Tél : 02 54 08 37 63
 SIRET 22360001600016

**Objet du marché**

MISSIONS DE DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX

TRAVAUX DECRET TERTIAIRE-DEMI-PENSION-COUVERTURES AU COLLEGE GEORGE SAND A LA CHATRE

Référence acheteur

PA2025158

Nature du marché

Services

Procédure

Procédure ouverte

Code CPV principal**71600000** - Services d'essais techniques, services d'analyses et services de conseil**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
 20 % : le délai d'exécution
 80 % : le prix

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Limoges

1, cours Vergniaud

87000 Limoges

Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160

greffe.ta-limoges@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référez pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référez contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référez suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **5895 €**

Date d'attribution : 01/12/25

Nombre d'offres reçues : 7

Marché n° : PA2025158 - **AED GROUPE 4 AVENUE GRAHAM BELL 33700 MERIGNAC** Montant HT : **5 895,00 €**

Le titulaire est une PME : NON

Renseignements complémentaires

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011 Limoges cedex

Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160

adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr

SIRET : 17870005000010

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Envoi le 02/12/25 à la publication

Marches-Publics.info V9.7